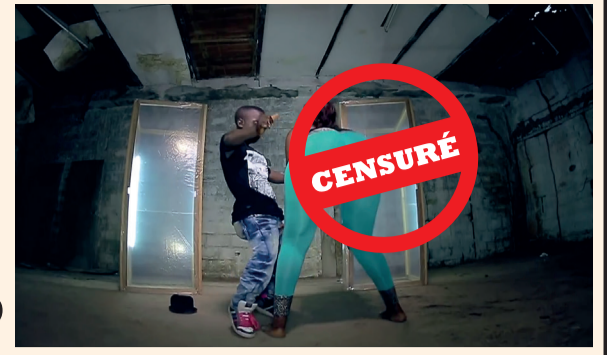


CULTURE

PAROLES ET ACTES OBSCÈNES DANS LES CHANSONS :

#6

# Composition et mission du comité de surveillance des œuvres et événements



# Le Magasin Libéré

Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

N°697 du Mardi 28 juin 2023 - 17<sup>ème</sup> année - Prix: 250 FCFA



## NATIONAL

NOUVEAU PROGRAMME SOCIAL

La Banque Mondiale soutient le Togo avec 100 millions \$ pour ASTRE #2

## MÉDIA

La TVT innove avec un Nouveau logo et un nouveau plateau JT #7



La Télévision nationale togolaise (TVT) qui célèbre cette année 2023, son jubilé d'or, s'est proposée de renouveler son image de marque et sa représentation graphique. Une cérémonie a marqué cette nouvelle ère ce lundi 26 juin.

## DANS L'AVÉ :

# Échanges francs et sincères avec les producteurs sur les ZAAP à Agnron #3



# Les populations demandent l'élargissement des ZAAP et l'aménagement des pistes

Joue et tente de gagner ta voiture!

\*8555#

ou envoie Togocom par sms au 8555

Inscription à 100F  
Cumule des points pour être  
Migré à la voiture Toyota Proace  
Coffret de 100F

Période du jeu: 23 mai au 31 juillet 2023

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



LE CARNET

Port de casque, un an après !

Pour contenir les accidents sur les routes, dont les engins à deux roues battent le record, il est décidé de rendre obligatoire le port du casque de protection même aux passagers des engins à deux roues. Voici le constat qui avait été fait il y a de cela un an. C'était en juin 2022. Mais l'on a l'impression qu'on prend des décisions sans aucun suivi. C'est même le cas des permis de conduire que chaque conducteur devrait avoir. Aujourd'hui plusieurs accidents que nous connaissons sont dus au non-respect du Code de la Route, ainsi que le non port des casques. Il y a également la conduite en état d'ébriété alors que dans le même temps les autorités en charge de la sécurité avaient mis en place l'alcotest. Mais rien de tout ça n'est pas mis en application. Donc depuis un an déjà, les autorités sécuritaires ont décidé d'exiger le port de casque pour le passager et le conducteur. Ça aussi, rien n'est respecté. Même les conducteurs, c'est lorsqu'ils sentent la présence des forces de sécurité qu'ils mettent le casque, une fois dépassé, il l'enlève pour le mettre sur le réservoir de la moto. Cette décision a été prise après qu'il a été noté que 60% des décès enregistrés sur les routes au Togo proviennent des motos. « Aujourd'hui face à cette situation inquiétante, le gouvernement à travers le ministère de la sécurité, est obligé de prendre de nouvelles mesures. Ainsi, désormais, tous les passagers sur les motos à deux roues doivent eux aussi porter un casque de protection », précise le Colonel Yaovi Okpaoul, le Directeur général de la Police nationale, ajoutant qu'« ils doivent avoir un casque sur la tête avant de monter. Faute de quoi, ceux-ci et le conducteur seront interpellés et verbalisés ».

Au Togo, le port du casque est désormais obligatoire pour les passagers de véhicules à deux roues (motos), au même titre que les conducteurs.

La mesure de sécurité, émanant des autorités publiques, a été rendue publique en début de semaine. Pour le gouvernement, il s'agit de faire baisser drastiquement le nombre de décès liés à ces engins, principalement impliqués dans les accidents de la route.

En 2021, plus de 600 personnes ont péri dans des accidents de la route au Togo, en hausse de 8% par rapport aux 556 morts dénombrés en 2020, selon les plus récentes statistiques.

L'objectif affiché par le gouvernement est de réduire drastiquement le nombre d'accidents et donc de décès liés aux engins visés.

"Le Président de la République avait décrété l'année 2014 comme celle de la sécurité routière et des mesures avaient été prises (port de casque, ceinture de sécurité, téléphone au volant). L'appel avait été entendu et le nombre de morts sur les routes avait alors considérablement diminué", rappelle le ministre de la protection civile, Yark Damehame qui regrette que la vigilance soit retombée depuis lors. Pour l'heure, l'accent sera mis sur la sensibilisation. Puis, viendra le moment des sanctions. Ça c'était en 2022. Aujourd'hui on a dépassé le stade de la sensibilisation, il faut donc passer à l'étape suivante qui est la sanction. La carotte est terminée il faut donc le bâton.

NOUVEAU PROGRAMME SOCIAL

La Banque Mondiale soutient le Togo avec 100 millions \$ pour ASTRE

La Banque mondiale a approuvé le vendredi 23 juin 2023, un financement massif de 100 millions de dollars, provenant de l'Association internationale de développement (IDA). Le but ? Soutenir ASTRE (programme d'assistance sociale transformatrice pour la résilience au Togo), l'initiative phare du pays en matière de protection sociale, et amorcer une transformation sociétale.

Ces fonds promettent de booster les ambitions sociales du gouvernement togolais, en permettant d'atteindre tous les ménages vivant dans l'extrême pauvreté, avec une attention particulière portée aux femmes. L'enjeu est de taille : renforcer leur résilience, casser le cycle intergénérationnel de la pauvreté et stimuler l'investissement dans le capital humain.

1,8 million de bénéficiaires de transferts monétaires

Premier du genre au Togo, ASTRE ouvre une voie nouvelle pour le gouvernement en visant des transferts monétaires à 100% au profit des populations extrêmement pauvres, représentant 1,8 million de personnes. Selon la Banque mondiale, le programme est également prêt à répondre aux chocs imprévus, en

soutenant jusqu'à 250 000 ménages vulnérables face aux conflits, aux chocs climatiques et sanitaires. À l'horizon 2029, l'ambition d'ASTRE est de faire sortir 1,24 million de personnes de la pauvreté.

L'ère technologique au service de l'assistance sociale

Avec le programme, le gouvernement togolais ne se contente pas de suivre le rythme de l'évolution technologique, il s'est engagé résolument à exploiter les opportunités offertes par les données et la technologie pour améliorer l'efficacité de ses services.

« Le programme consolide la position globale du Togo en tant que pays innovant, qui promeut la transformation économique et l'inclusion à travers la conception et la prestation de programmes de protection

sociale », souligne Fily Sissoko, représentant résident de la Banque mondiale pour le Togo.

ASTRE s'inscrit dans cette vision moderne, avec un système d'information sociale interopérable (SISI) en cours de déploiement. Il ne s'agit pas seulement d'un outil technologique, mais d'un véritable écosystème multifacette, défend l'institution de Bretton Woods.

D'une part, ASTRE veillera à ce que chaque individu au Togo soit doté d'une identification unique et inclusive, marquant un jalon important dans la politique sociale du gouvernement togolais. Par ailleurs, une campagne d'enregistrement à l'échelle nationale consistera à intégrer les ménages pauvres et vulnérables dans un registre social dynamique. Une plateforme de paiement multiprogrammes et multifour-

nisseurs simplifiera le processus de transfert des aides, assurant une distribution efficace, rapide et précise. Enfin, l'initiative s'engage dans la création d'un laboratoire de données pour faciliter l'élaboration de politiques publiques basées sur des preuves tangibles.

Femmes au cœur du dispositif : bénéficiaires prioritaires

« Le programme vise à lisser la consommation des ménages, en diversifiant les moyens de subsistance et en offrant une voie pour accroître les revenus ainsi que la résilience au choc climatique », rapporte Christian Bodewig, responsable sectoriel pour la protection sociale et l'emploi à la Banque mondiale.

D'après l'institution dirigée par l'Américain Ajay Banga, le programme place l'inclusion financière numérique des femmes au cœur de son dispositif, une initiative pionnière dans la lutte contre la pauvreté. En s'appuyant sur les enseignements tirés du programme de transferts monétaires d'urgence Novissi et du Projet de filets sociaux financé par l'IDA, le gouvernement togolais veut faire des femmes, les bénéficiaires prioritaires des transferts au sein des ménages pauvres et vulnérables.

7ÈME ÉDITION DE LA SNCT 2023

La semaine nationale du cinéma aura lieu en juillet 53 films en compétition

La septième édition de la semaine nationale du cinéma togolais (SNCT 2023) se déroulera du 22 au 29 juillet à Lomé. L'annonce officielle a été faite jeudi 23 juin à Lomé, lors d'une conférence de lancement présidée par le ministre de la culture et du tourisme, Gbenyo Lamadokou. L'événement, placé sous le thème de la "contribution des cinéastes au processus de réforme du cinéma et de l'audiovisuel togolais", sera, comme lors des précédentes éditions, l'occasion de mettre en lumière le 7ème art

national et ses acteurs.

53 films en compétition, le Niger à l'honneur

En tout, 53 films, parmi lesquels 51 productions togolaises et 2 œuvres en provenance du Niger, pays invité d'honneur, seront au programme. Plusieurs innovations sont d'ores et déjà annoncées, notamment la création de catégories comme les longs métrages, fictions et documentaires. Du reste, comme à l'accoutumée, l'organisation de la Semaine sera as-



sociée à la sélection nationale Clap Ivoire en vue de retenir les deux meilleures productions nationales (une

fiction et un documentaire) à envoyer au concours annuel qui se déroule en Côte d'Ivoire.

RELIGION : La Tabaski (Aïd al-Adha, Aïd el-Kebir) c'est pour demain

La fête de la Takaski (Aïd al-Adha, Aïd el-Kebir) ou la fête de mouton aura lieu le mercredi 28 juin prochain. La Tabaski couronne les rites du grand pèlerinage musulman à La Mecque. La fête du sacrifice, commémore le

sacrifice que Dieu demanda à Abraham pour tester et éprouver sa foi. Dans la tradition musulmane, Abraham, le père des prophètes est nommé 'Abraham Al-Kalil', c'est-à-dire l'ami fidèle de Dieu. Pour les musulmans, les préparatifs de la Tabaski consistent à acheter

un mouton. Pas compliqué, mais de plus en plus cher. La Tabaski est surtout un moment de partage, de retrouvailles, et de pardon, trois vertus que la communauté musulmane du Togo entend continuer à cultiver. L'Union musulmane du Togo (UMT),

a profité de l'annonce de la date de l'Aïd pour vanter l'ouverture de la religion musulmane et son caractère de paix et pour condamner les actes barbares menés par les groupes terroristes qui s'en prennent au Togo depuis plusieurs mois.



# AVÉ : Échanges francs et sincères avec les producteurs sur les ZAAP à Agnron

## Les populations demandent l'élargissement des ZAAP et l'aménagement des pistes

Le chef d'État Faure E. GNASSINGBE a été accueilli le dimanche dernier sur le site de la Zone d'aménagement agricole planifié (ZAAP) d'Agnron (Ave). Une occasion pour lui d'échanger avec les producteurs opérant sur ladite ZAAP depuis deux saisons déjà. Plusieurs heures de discussions avec les producteurs ...

C'était une occasion pour lui de constater les avancées effectuées par les producteurs et d'échanger avec les producteurs opérant sur ladite ZAAP depuis deux saisons déjà. Il a eu a échangé durant plusieurs heures avec les producteurs.

« Ma présence ici, c'est de vous écouter, de noter les difficultés éventuelles que vous avez pu rencontrer, et surtout de faire mieux l'année prochaine », a indiqué le Président de la République, Faure Gnassingbé.

Le porte parole de la ZAAP d'Agnron a dans ses propos, demander au nom des producteurs, l'élargissement de la ZAAP et l'aménagement de la piste.

L'ambition du président Faure Gnassingbé à impulser le secteur de l'agriculture au Togo se fait de plus en plus retentissante. Il y a quelques

semaines, c'était les FOPAT où il a pris en personne le devant à travers une tournée nationale. Aujourd'hui, et dans la même dynamique, c'est un déplacement sur le site de la zone d'aménagement agricole planifié (ZAAP) d'Agnron dans l'Avé.

Le dimanche 25 juin 2023, échanges et discussions très ouverts entre le chef de l'État et des producteurs agricoles opérant sur ladite ZAAP depuis deux saisons déjà.

On ne dirait pas un dimanche, jour de repos. La mobilisation était pourtant très forte. Et le président a témoigné aux populations toute sa gratitude pour cela.

« Nous faisons des efforts depuis des années mais les résultats ne sont toujours pas au rendez vous », a reconnu Faure Gnassingbé tout en ajoutant que « le gouvernement n'a pas la prétention d'avoir la solution à tous les

problèmes, il faut aller à la rencontre des producteurs, les écouter aussi et leur dire ce que nous avons l'intention de faire et ensemble, nous allons définir des solutions communes. Nous voulons plus de productions, plus de revenus, raison de la tenue du FOPAT ».

Il va sans dire que les discussions sans langue de bois étaient ainsi entonnées. Et le président se fait plus clair. « Ma présence ici c'est de vous écouter et de noter les difficultés éventuelles rencontrées et surtout de faire mieux l'année prochaine ».

« Nous devons nous assurer que, les 218 ZAAP fonctionnent bien, parce que, en regardant de près, le ministère a rendu compte que, certaines ZAAP fonctionnent bien, d'autres moins bien, pour diverses raisons. Donc, comment commencer par des ZAAP d'excellence qui doivent ser-



vir de modèle à toutes les autres. Si les agriculteurs viennent voir ce que vous avez réussi à faire ici, ils seront convaincus. J'ai été très impressionné quand j'ai vu les images de vos champs, j'ai voulu rapidement venir vous voir; mieux vaut tard que jamais », a aussi déclaré le président. Adresse accueillie par un tonnerre d'applaudissements. Le porte-parole des producteurs a relevé des difficultés, notamment les difficultés. Il est

entre autres, question de la taille de la ZAAP (qu'il faut agrandir), de la piste à réhabiliter. Il faut rappeler que, le Forum des Producteurs Agricoles du Togo (FOPAT) vise globalement à renforcer la dynamique d'action et d'interventions de l'ensemble des acteurs de la transformation structurelle du secteur agricole.

T.B.

## VISITE DE MME LA PDG DE LA MCC AU TOGO

# Renforcer l'implication du secteur privé togolais dans le processus de formulation du programme Compact

La Présidente Directrice Générale de la Millennium Challenge Corporation, Madame Alice P. Albright a tenu une séance de table ronde avec le secteur privé togolais dans le cadre de sa visite officielle au Togo, le mardi 20 juin 2023. Cette visite a permis à la plus haute hiérarchie de l'agence gouvernementale américaine, MCC de rencontrer Son Excellence Monsieur le Président de la République du Togo, afin d'échanger sur le programme Threshold en cours de mise en œuvre et de recevoir ses directives pour une bonne formulation du programme Compact en cours.

La rencontre des acteurs du secteur privé s'est tenue à l'hôtel 2 février, sous la co-présidence de Madame Rose Kayi Mivedor, Ministre de la Promotion des Investissements en présence de Son Excellence l'Ambassadeur des Etats-Unis au Togo, Madame Elizabeth Fitzsimmons. Elle a eu pour objectif principalement de renforcer l'implication du secteur privé togolais dans le processus de formulation du programme Compact. Dans son allocution, Madame la Ministre a rappelé que « Les deux programmes d'assistance constituent de véritables couloirs d'opportunités pour les objectifs fixés par la feuille de route gouvernementale du Togo qui est une feuille de route claire de projets et réformes prioritaires à mettre en œuvre jusqu'en 2025 », mais également, elle a rappelé la nécessité d'impliquer le secteur privé et de mobiliser l'appui des partenaires techniques et financiers. Elle a ouvert le débat en félicitant et en encourageant les acteurs du secteur privé, pour leur contribution à l'économie togolaise, tout en réitérant l'accompagnement du Gouvernement du Togo qui ne ménagera aucun effort pour poursuivre les actions pour l'amélioration du climat des affaires. Cette session a permis à Madame la Présidente Directrice Générale de la MCC de souligner les nombreux

efforts consentis et les réformes menées par le Gouvernement du Togo et de rappeler l'engagement de la MCC à accompagner les efforts du Gouvernement du Togo à travers les programmes Threshold et Compact. La session des échanges a été modérée par Monsieur Kpowbié Tchasso Akaya, Secrétaire Général du Ministère de l'Économie et des Finances et Coordonnateur national du programme Compact du Togo. De façon unanime, les acteurs du secteur privé ont identifié la problématique de l'électricité, comme étant une contrainte majeure et mis en exergue le coût élevé et la disponibilité de l'électricité dans les zones rurales et périurbaines. Ils ont également approuvé le choix du gouvernement d'adresser les contraintes liées aux Technologies de l'Information et de la Communication, dont l'accessibilité constituera pour leurs entreprises un tremplin révolutionnaire.

En termes de défis, les participants ont insisté sur la mise à disposition des entreprises, grandes, moyennes et petites, d'une électricité et d'une connexion internet fiable, et à moindre coût pour leur permettre d'être compétitifs dans la zone de libre échange africain ; mais aussi le raccordement des zones rurales pour faciliter et accélérer l'implantation des entreprises à l'intérieur du pays.

Les perspectives des participants soulignent la nécessité de développer des contenus locaux et de mettre en place des plateformes digitalisées, pour répondre aux besoins des populations ; tout en s'assurant d'une acquisition des compétences numériques, surtout pour le monde rural et agricole.

Notons que les bailleurs de fonds,

notamment la Banque Mondiale, la GIZ et la KfW étaient présentes aux côtés de la partie togolaise marquant ainsi leur engagement et leur soutien aux actions et projets du gouvernement.

La session a pris fin sur les propos de Madame la Ministre de la Promotion des investissements. Elle s'est réjouie de la pertinence des échanges tenus,

tout en invitant les partenaires financiers et techniques, à se positionner aussi comme la MCC pour le financement du programme Compact du Togo « ... pour lever les freins à la croissance économique du Togo et réduire la pauvreté ».

L.M.

## PROGRAMME D'URGENCE DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES POPULATIONS DE LA RÉGION DES SAVANES (PURS)

# Le Général Dadja Maganawe, nommé coordonnateur

L'ancien chef d'Etat-major des Forces Armées Togolaises (FAT), Dadja Maganawe est de retour aux affaires. Mais pas à la tête des armées. En effet, le chef suprême des armées, le président Faure Gnassingbé a promu le général de brigade comme Coordonnateur du Programme d'urgence de renforcement de la résilience des populations de la région des Savanes (PURS)



Relevé jeudi 22 décembre 2022, de ses fonctions de chef d'Etat-major général des Forces Armées Togolaises (FAT), Dadja Maganawe est toujours dans

les bonnes grâces du chef de l'Etat. Sur instruction de Faure Gnassingbé, le général de brigade a été nommé vendredi 31 mars 2023, coordonnateur du Programme d'ur-

gence de renforcement de la résilience des populations de la région des Savanes (PURS).

Remplacé par le général de brigade aérien Tassounti Djato, à la tête des FAT, le Général Dadja Maganawe n'est pas au chômage et retiré de la scène publique togolaise comme beaucoup le faisaient croire.

En effet, depuis son relèvement du commandement des FAT, le général Dadja Maganawe est nommé depuis mars 2023, coordonnateur du Programme d'urgence de renforcement de la résilience des populations de la région des Savanes (PURS).

Pour rappel, le Programme d'urgence de renforcement de la résilience des populations de la région des Savanes (PURS) a été lancé en 2022, pour renforcer la résilience des populations de cette zone septentrionale qui subissent de fortes pressions sécuritaires dues à des incursions des terroristes depuis novembre 2021. Son budget global est évalué à près de 200 milliards FCFA.



POUR  
LA **SECURISATION**  
DE MES  
**BIENS FONCIERS**

**OUI** CAMPAGNE DE COLLECTE  
D'INFORMATIONS FONCIÈRES

 **COMMUNES**  
Agoe-Nyive 1 & 2



**22 Mai | 20**  
**21 Août | 23**

NOS PARTENAIRES



## MISS GRAND AFLAO La 7<sup>ème</sup> édition c'est le 12 août prochain

Pour valoriser la jeune fille dans le Grand Aflao, il est institué un concours de beauté pour toutes les jeunes filles habitant et résidant dans le Grand Aflao. Cette un événement qui va également valoriser la tradition dans la localité.

La Miss Aflao étant à sa 7<sup>ème</sup> édition, beaucoup d'innovations sont attendues. Aflao accueille la 5<sup>ème</sup> édition de la fête de Dunoazan et le comité d'organisation a programmé la Miss Aflao. Pour le Président du Comité d'organisation de Miss Aflao « si vous habitez ou résidez dans le Grand Aflao, vous êtes Aflao. Vous devez travailler pour la valorisation de la culture le développement du Grand Aflao et pourquoi pas le Togo et on doit travailler pour le développement du Togo », avant d'ajouter que c'est pour valoriser la jeune fille, valoriser la tradition et la culture parce que les jeunes filles sont en train de perdre notre culture qu'il valoriser et faire l'éducation de la jeune fille. L'éducation est la clé de la valorisation ».

La Miss Grand Aflao s'appuie sur la tradition et ne sera pas comme cela se passe dans les cours beauté où les filles défilent en maillot de bain. Ce serait purement traditionnel.

Un casting de jeunes filles a été effectué le jeudi 15 Juin dernier dans un autre de la place sis à Amadahomé. Elles étaient 17 concurrentes à démontrer de quoi elles sont capables dans la démarche, la présentation le sourire et tous les critères qui entrent dans le choix des futures miss Aflao. Au finish, 14 ont été retenues pour

le bouquet final qui aura lieu le 12 Août prochain à l'occasion de la fête Dunoazan.

L'une des candidates retenues Pata-do Birenem élève en classe de 1<sup>ère</sup> et qui participait pour sa première fois a indiqué qu'au début c'était stressant parce qu'il y avait beaucoup de monde, mais le coach les a aidées. Elle dit se battre pour remporter la couronne. Pour c'est un énorme honneur de représenter le grand Aflao. « Même si je n'ai pas la couronne, je sais que j'ai participé. Mais je vais me battre pour l'avoir ».

La 1<sup>ère</sup> retenue au casting Mlle Reine Kodjo, élève en Terminal A4 dit que c'est un grand honneur. Elle ne s'attendait mais elle rend grâce à Dieu. Et si elle ne gagnait pas la couronne ce n'est pas un problème. Représenter le Grand Aflao pour elle c'est un grand honneur.

Il faut souligner que la fête Dunoazan qui est à 5<sup>ème</sup> édition va rassembler beaucoup d'invités et de grandes personnalités venues de tous les coins du Grand Lomé.

### Dunenyo Zā 2023 c'est du 10 au 20 août

Cette année, la célébration de Dunenyo Zā est placée sous le thème « valorisation des us et coutumes des communautés du Grand Lomé face

aux défis des droits humains », et les festivités vont se dérouler sur le site du Lycée Moderne 2 d'Adidogomé à Aflao

DUNENYO ZĀ, fête traditionnelle des communautés Aflao, Bè et Agoènyive est ainsi instituée pour célébrer l'histoire et les traditions de ces peuples qui sont à l'origine de la fondation de la ville de Lomé au début du 17<sup>ème</sup> siècle et, par voie de conséquence, du Grand-Lomé.

Le principal objectif de cette fête est de rassembler les descendants des pères fondateurs de Lomé autour de leur histoire commune, de se la réapproprier en la réhabilitant et de pouvoir la communiquer aux générations présentes et futures car, comme le dit l'adage, « un peuple qui ignore son histoire est un peuple sans âme » DUNENYO ZĀ symbolise la forte volonté et l'attachement des communautés Aflao, Bè et Agoènyive de Grand-Lomé aux valeurs de paix, de solidarité, de justice et de progrès pour tous. Ces valeurs culturelles et traditionnelles sont au cœur d'une diversité des patrimoines nationaux et universels.

Le Comité d'organisation de Dunenyo Zā 2023, invite les filles, fils et amis des Communautés Aflao, Bè et Agoènyivé, du Togo et de la Diaspora, à venir célébrer les valeurs et la culture de chez nous, le Grand Lomé.

L/M.

## KARA : Il se sert d'une clé "passe-partout" pour voler des motos

### Arrêté, ce voleur tente de corrompre l'Officier de Police Judiciaire avec cette somme colossale

La Brigade de Recherches et d'Investigations de Kara a interpellé deux voleurs de motos. Il s'agit des nommés T. Sidik, âgé de 31 ans de nationalité béninoise, un repris de justice.

À l'issue de son interpellation, il a tenté de corrompre l'Officier de Police Judiciaire avec la somme d'un million (1.000.000) de francs CFA pour être relaxé.

Interpellé le 04 juin 2023, les aveux de T. Sidik ont permis de mettre la main le 20 juin, sur l'un de ses complices nommé E. Komi. De nationalité togolaise, il est âgé de 37 ans.

Ils opèrent en groupe en se servant d'une clé passe partout. Ils ciblent généralement les motos garées sans surveillance par des propriétaires qui sont à l'église ou suivent un spectacle.

Les deux malfrats ont reconnu les faits et ont indiqué que les engins volés sont revendus à Kassoua en République du Bénin.

T. Sidik et E. Komi seront conduits devant le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Kara pour répondre de leurs actes.

L'enquête se poursuit en vue de démanteler les autres membres de ce réseau, auteur de plusieurs vols de motos dans la ville de Kara. La Police Nationale saisit cette occasion pour remercier la population pour sa collaboration et lui demande de rester constamment vigilante.

**Avec la police nationale**



## Courtes contre la montre

### Un plan de sauvetage des archives nationales

Avec l'appui du Conseil international des archives, de l'Allemagne et de la France, le Togo va tenter de conserver et de protéger les archives nationales. C'est la mémoire du pays. Avec l'appui du Conseil international des archives, de l'Allemagne et de la France, le Togo va tenter de conserver et de protéger les archives nationales. C'est la mémoire du pays. Tout est actuellement classé et stocké dans un bâtiment à Lomé. Il date de l'époque coloniale et n'offre pas les conditions de conservation. L'humidité est le pire ennemi du papier. Pour Romaric Atipate, directeur national de la bibliothèque et des archives, il est urgent de tout moderniser et de commencer la numérisation des documents anciens les plus importants. L'idée est évidemment de construire un édifice moderne susceptible d'accueillir toutes les archives. C'est un véritable plan de sauvetage quel les pouvoirs publics doivent s'atteler.

### Lomé accueillera le Forum sur la paix et la sécurité

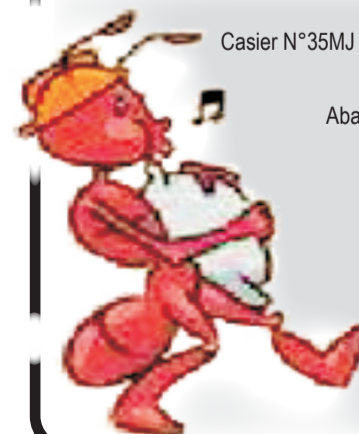
La capitale togolaise abritera les 21 et 22 octobre prochains, la première édition du «Lomé Peace and Security Forum». L'événement, initié par le Togo, intervient un mois après le lancement de l'Alliance Politique Africaine (APA), dont l'un des principaux fondements est le leadership africain sur les problèmes du continent et sur les questions liées à la paix et à la sécurité. Articulé autour du thème du renforcement des transitions vers la gouvernance démocratique en Afrique, le forum réunira des représentants des gouvernements africains et non-africains, des experts, des acteurs de la société civile, du monde académique, des médias, des organisations internationales, des milieux d'affaires, ainsi que des organisations professionnelles. Entre autres thèmes de discussions annoncés, la fragilité des institutions en Afrique, le rôle des organisations régionales et internationales dans l'accompagnement des transitions politiques, ou encore les défis liés à la consolidation de la gouvernance démocratique en période de transition sur le continent. L'objectif du Togo, est de «développer un nouveau prisme de compréhension et de lecture des transitions politiques en tenant compte des contextes et des dynamiques de leur émergence, ainsi que des enjeux et défis cruciaux relatifs au renforcement de la gouvernance démocratique en Afrique», a expliqué le ministre des affaires étrangères.

### Corrupteurs et corrompus

Les fonctionnaires de la Division de la sécurité routière (DSR), chargés d'effectuer les contrôles routiers sont-ils corrompus ? Les fonctionnaires de la Division de la sécurité routière (DSR), chargés d'effectuer les contrôles routiers sont-ils corrompus ? Oui répondent les automobilistes. Pour avoir la paix, ils glissent un petit billet aux policiers et aux gendarmes. Ce n'est pas l'avis du responsable de la DSR pour la région de Lomé. 'Vous conviendrez avec moi qu'il n'y a pas de corrompus sans corrupteurs. Souvent, la tentative de corruption vient du conducteur qui tente d'obtenir une faveur', a indiqué samedi Essozimna Toyi. Toutefois, si un automobiliste constate qu'un fonctionnaire a des pratiques indécrites, il peut toujours appeler le numéro vert 1014 de façon tout à fait anonyme.

Les automobilistes eux-mêmes n'osent pas dénoncer étant donné qu'entre les agents et les chauffeurs, il y a alliance. Sinon depuis là on devait assister aux sanctions de plusieurs agents de police et de gendarmerie de la DSR.

## LE MAGNAN LIBÉRÉ



Récépissé N°0302/17/11/06/HAAC

Casier N°35MJ BP: 81213 Lomé | Mail : iabasse@yahoo.fr

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
Abass ISSAKA | +228 90 16 49 87 | 90 85 85 22

RESPONSABLE COMMERCIAL  
Niema KANGNIGA | +228 91 77 16 31

INFOGRAPHIE  
LA KOM Sarl U | +228 91 08 91 02

IMPRIMERIE  
Rad Graphic Sarl U  
2 000 exemplaires

CULTURE /PAROLES ET ACTES OBSCÈNES DANS LES CHANSONS

**Composition et missions du comité de surveillance des œuvres et événements**

Le ministère togolais du Tourisme et de la Culture a rendu public le 6 juin 2023 un communiqué sifflant la fin des paroles et actes obscènes dans les chansons. Cette décision du ministre résulte de la prolifération des propos qui portent atteinte aux bonnes mœurs et punies par le Code pénal togolais.



Des images de ce genre à proscrire dans les clips vidéo des artistes togolais

À fin de mettre en application cette nouvelle donne, le ministre Dr Kossi Lamadokou a pris ce 22 juin 2023, un acte portant création d'un comité de surveillance et de censure de spectacles, d'œuvres musicales, cinématographiques et audiovisuelles. Les mesures de promotion des bonnes mœurs se poursuivent. Le ministère chargé de la culture a donc acté jeudi 22 juin, la création en son sein d'un comité de surveillance et de censure de spectacles, d'œuvres musicales, cinématographiques et audiovisuelles. Composée de neuf membres, la nouvelle entité est placée sous tutelle du ministre. Elle aura notamment pour missions, de "se prononcer sur la conformité aux bonnes mœurs et à l'ordre public des spectacles et œuvres diffusés, soit directement par des orchestres, soit par reproduction phonographique ou sur tout support permettant l'enregistrement, la conservation ou la reproduction d'un programme audiovisuel sous forme numérique dans tout lieu ouvert au public". Également, le comité pourra donner un avis, "motivé sur l'opportunité ou non, d'autoriser la censure d'un spectacle ou la diffusion d'une œuvre musicale ou audiovisuelle". Enfin, précise le ministre, le comité pourra "faire appel à toute personne dont les compétences sont jugées utiles".

Les missions assignées à ce comité consistent entre autres à :  
- se prononcer sur la conformité aux bonnes mœurs et à l'ordre public des spectacles ou œuvres diffusées,

soit directement par des orchestres, soit par reproduction phonographique ou sur tout support permettant l'enregistrement, la conservation et la reproduction d'un programme audiovisuel sous forme numérique dans tous lieux ouverts au public, - donner un avis motivé sur l'opportunité ou non d'autoriser la censure d'un spectacle ou la diffusion d'une œuvre musicale ou audiovisuelle

- Ainsi, il est composé des acteurs culturels suivants :
- 1) Monsieur KAGNA Foussemi, juriste au BUTODRA, Président ;
  - 2) Monsieur AZIATI Vinyo, Directeur de la promotion des arts et de la culture, vice-président ;
  - 3) TOMETY. K.M. Dieudonné alias Strauss Tom, membre de la Fédération Togolaise de Musique (FTM), 1er Rapporteur,
  - 4) Monsieur KOUTOM Essohanam, Directeur national de la cinématographie, 2eme Rapporteur ;
  - 5) Monsieur KODJO Essé Kokou Joseph Junior, Conseiller technique du ministre, membre ;
  - 6) Madame DOGBE Kayi, présidente de l'Association des Femmes Chrétiennes Unies dans l'Action (FCUA), membre ;
  - 7) Monsieur TOMI Vivien, président du Réseau des Journalistes et des Acteurs pour la Promotion du Développement (REJAPROD), membre ;
  - 8) Monsieur KPOTI Foli Dosseh, Membre de la Fédération Togolaise de Musique (FTM), membre ;
  - 9) Madame SIMTAGNA Hodalo, membre de la Fédération Togolaise de Musique (FTM), membre.

A.I.

**FIN DU MORATOIRE ACCORDÉ AUX GROSSISTES DE PRODUITS MARAÎCHERS D'ATIKPODJI : L'EPAM observe une période de grâce pour les détaillants**

La période moratoire de 08 mois accordée par le gouvernement aux commerçantes de produits maraîchers qui éprouvaient des difficultés à intégrer le nouveau marché de Bè Klikamé, (marché dédié aux activités de leur commerce) et qui donc de ce fait continuaient d'opérer au marché d'Atikpodji est arrivé à échéance le 15 juin dernier. De ce fait, il n'est plus possible aux commerçantes grossistes de décharger leurs produits sur ce site. Tout de même, l'Établissement public autonome pour l'exploitation des marchés (EPAM) accorde une période de grâce aux détaillants qui n'ont pas encore rejoint Bè-Klikamé.

Selon dame Trenou Jacqueline, revendeuse détaillant de tomate et de piment sur ledit marché, cette approche pragmatique trouvée par l'EPAM va lui permettre de voir venir et de décider s'il faut finalement déplacer son commerce au marché de Bè Klikamé ou dans un autre comme celui de Hanoukopé. Même si elle reconnaît qu' Atikpodji n'est plus achalandé comme auparavant et que la plupart des commerçantes ont rejoint le nouveau marché où elle était d'ailleurs présente le matin même pour acheter sa marchandise auprès des grossistes. « Vous remarquerez de vous même la justesse de mes propos puisque nous sommes un vendredi, donc le jour où le marché est censé le plus animé. Mais depuis le matin, les clients sont rares », affirme-t-elle. Expliquant pourquoi elle

est resté à Atikpodji depuis l'ouverture officielle (15 octobre 2022) du Grand marché de Bè Klikamé malgré les exhortations de l'EPAM, elle a laissé entendre que c'est l'éloignement de son domicile du nouveau lieu dédié à son commerce qui en est la principale cause. « J' habite à Agbavi ( banlieue Nord-Est de Lomé). Vous comprenez donc que le site d'Atikpodji m'est plus profitable en terme de frais de déplacement que celui de Bè Klikamé », estime-t-elle. De son avis, c'est le cas de la plupart des femmes qui sont restées à Atikpodji. Si on peut à la rigueur comprendre les motivations des revendeuse détaillants ( encore qu' il faut les prendre avec des pincettes parce qu'elles restent pour la plupart inavouées), il y a lieu également de s'appesantir sur celles des gros-

sistes qui, pour une source proche de l'EPAM ne visent qu'à s'affranchir du contrôle de l'institution en charge de la gestion des marchés. « Sur l'ancien site d'Atikpodji, ces commerçantes grossistes étaient habituées à un mode de vie et faisaient ce qui bon leur semblait ; ce qui n'est plus le cas aujourd'hui », estime-t-il. Pour lui, les revendeuses détaillants qui sont restées à Atikpodji seront obligé à la longue de rejoindre les grossistes à Bè Klikamé ou à Hanoukopé où certaines grossistes ont trouvé place. « Ceci, pour le profit de leur commerce en se fournissant sur place. » Au delà du travail de sensibilisation qu'assure l'EPAM vis à vis des femmes, il y a lieu de préciser que les plus hautes autorités du pays s'intéressent elles mêmes à la question. En ce sens, elles l'ont su bien exprimer à l' occasion de la journée internationale de la femme le 08 mars dernier par une visite faite aux femmes du nouveau marché de Klikamé par le chef du gouvernement, Mme Victoire Tomegah-Dogbé qui à cette occasion les a convié à faire de ce marché un nouveau pôle d'attractivité et de développement de leur commerce.

**PROCHAINES CONSULTATIONS ÉLECTORALES Place aux opérations d'apurement du fichier électoral**

Démarré le 29 avril 2023, le recensement électoral en vue de l'organisation des prochaines consultations électorales a pris fin le 14 juin 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Il s'est déroulé en trois (3) zones, avec 6424 Centres de recensement et de vote (CRV) et 6585 Comités de Listes et Cartes (CLC) opérationnels.

La fin de cette étape marque aussi le début des opérations d'apurement du fichier électoral ont ainsi démarré, informe la Commission Électorale Nationale Indépendante dans un communiqué. "Les listes électorales provisoires seront affichées dans tous les centres de recensement et de vote (CRV)", a ainsi annoncé jeudi 22 juin, le président de la Commission électorale, Yago Dabre. La démarche vise à permettre à chaque citoyen inscrit de s'assurer de la présence de son nom sur la liste des électeurs, ou de signaler toute inscription induite. Pour rappel, le recensement électoral s'est déroulé tour à tour dans trois zones géographiques, et a mobilisé 6.585 CRV et 6.424 Comités de listes et cartes (CLC). La CENI félicite et remercie la population pour son engouement et sa forte mobilisation au cours de ce

recensement dont les opérations de terrain sont définitivement terminées pour les trois (3) zones. Les opérations d'apurement du fichier électoral ont ainsi démarré. Il remercie également l'ensemble des agents électoraux pour leur dévouement et leur dynamisme qui ont permis à la CENI d'atteindre les résultats escomptés. Par la même occasion, il adresse ses remerciements à toutes les parties prenantes qui ont œuvré efficacement pour la réussite du recensement. Il faut par ailleurs noter que les listes électorales provisoires seront affichées dans tous les Centres de recensement et de vote (CRV) en vue de permettre à chaque citoyen inscrit de s'assurer de la présence de son nom sur la liste des électeurs. Cet affichage permettra également à toute personne de signaler toute inscription induite.

L'Alliance nationale pour le changement (ANC) répète à qui veut l'entendre que le recensement électoral ne s'est pas déroulé dans des conditions optimales. Elle dénonce des 'manquements' et réclame une reprise des opérations dans la Zone 1 (région Maritime). Pour la Commission électorale (Céni), pas question de reprendre quoi que ce soit. Les listes provisoires seront affichées prochainement et les citoyens qui n'y figurent pas pourront saisir l'institution. Si la CENI ne se plie pas aux desiderata de l'ANC, on pourra assimiler cette décision comme une violation de la constitution et du Code électoral, affirme ce parti d'opposition. Rien de moins ! L'ANC réclame en urgence la tenue d'une réunion du Cadre permanent de concertation (CPC), qui rassemble des formations de tous bords, pour évoquer la question du fichier électoral.

Tassou Bagoudou

**Le Magnan Libéré**  
Hebdomadaire Togolais Satirique d'Informations et d'Analyses

## MÉDIAS La TVT innove avec un Nouveau logo et un nouveau plateau JT

La Télévision nationale togolaise (TVT) qui célèbre cette année 2023, son jubilé d'or, s'est proposée de renouveler son image de marque et sa représentation graphique. Une cérémonie a marqué cette nouvelle ère ce lundi 26 juin.



Le ministre de la communication et des médias, Akodah Ayewouadan et les 1ers responsables étaient face à la presse pour le lancement officiel du nouveau logo de la télévision nationale togolaise et du nouveau plateau du Journal Télévisé (JT). Ceci témoigne de la volonté constante du gouvernement d'innover et de chercher constamment à répondre aux attentes des téléspectateurs.

C'est la 1ère fois qu'un logo est autant valorisé au Togo. Un décalage temporel pourrait être constaté entre l'organisation du concours de sélection du logo et le dévoilement célébré ce lundi.

« En réalité, ce décalage a été rendu nécessaire en raison de la complexité de la tâche de refonte et d'harmonisation des chartes graphiques

taisie pour trouver un public diversifié qui représente la plus grande tranche de notre population, à savoir les jeunes », a précisé le ministre.

Les couleurs nationales fièrement arborées de ce nouvel outil soulignent un attachement à nos racines et au patriotisme, illustration éloquent de la fraternité, de l'unité nationale des valeurs très chères aux Togolais. Le socle vert sur lequel pose le logo rappelle l'engagement des Togolais envers la protection de l'environnement, une cause qui concerne tout le monde au quotidien.

Une remise officielle de chèque d'un montant de 2 millions de FCFA au lauréat du concours de sélection du logo a donné un cachet spécial à cette cérémonie de lancement.

Par ailleurs, de façon concomitante au dévoilement du nouveau logo,



et de l'habillage de l'antenne. Nous avons consacré un temps précieux à analyser, étudier, évaluer chaque proposition avec le plus grand soin afin de garantir que la nouvelle identité visuelle de la TVT corresponde parfaitement à l'image et la mission de notre chaîne de télé publique », a expliqué le ministre Ayewouadan Akodah.

Ce nouveau logo de la TVT a été choisi parmi de nombreuses propositions.

« Ce logo incarne à n'en pas douter à la fois la modernité, l'authenticité et reste le fruit d'un travail de tout une équipe qui a su aligner créativité, simplicité, pertinence. Le résultat représente notre volonté de valider et de consolider le positionnement de la TVT en tant que média moderne tout en gardant un soupçon de fan-

dans la droite ligne du processus de modernisation des médias publics, le ministre Akodah et son équipe étaient fiers d'annoncer la mise en service d'un nouveau plateau de JT à la TVT.

« Ce plateau a été complètement repensé et installé par une compétence locale parce que dans notre pays, quel que soit le niveau de technicité qui est requis, nous avons des talents qu'il nous faut absolument valoriser. Cette compétence locale a été choisie pour offrir à nos téléspectateurs une expérience immersive, captivante en combinant des designs épurés et des lignes qui sont modernes », a conclu le patron du ministère de la communication.

Avec l'interview

## CETEF : Convention de partenariat entre la JCI et l'Académie du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé pour la Promotion des Compétences

Le samedi 17 juin 2023, la Jeune Chambre Internationale (JCI) et l'Académie du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé pour la Promotion des Compétences (ACPC), ont signé un accord de partenariat gagnant-gagnant. Cette cérémonie d'affiliation des nouveaux membres de la Jeune Chambre Internationale, s'est déroulée en présence du président Mondial de la JCI, M. Viktor OMARSSON et du directeur général du CETEF, M. Alexandre de Souza.



C'était une cérémonie riche en couleurs qui a été organisée, lors de la signature de la convention de partenariat qui lie désormais la JCI et l'Académie du CETEF pour la Promotion des Compétences (ACPC), en vue d'offrir

des sessions de formation de qualité sur le site du CETEF.

Le Directeur Général du CETEF, M. Alexandre de Souza, ravi de signer cette convention pour la première fois depuis sa prise de fonction, est convaincu que ce partenariat per-

mettra d'offrir une formation axée sur l'excellence, l'innovation et la compétitivité.

Il sied de rappeler que c'est depuis avril 2023, que M. Alexandre De Souza est devenu le nouveau patron du Centre Togolais des Expositions et Foires de Lomé (CETEF). Ce dernier qui fait parti de cette nouvelle génération d'homme à fortes ambitions propose, innove, entreprend et multiplie des initiatives pour que le site du CETEF puisse continuer à attirer, des hommes d'affaires, des promoteurs, des investisseurs... et Etc.

L'amateurisme n'est pas un langage de gestion dans l'administration du CETEF, depuis l'arrivée de M. Alexandre de Souza à la tête de cette institution.

Pour rappel, la JCI est une organisation à but non lucratif de jeunes citoyens actifs de 18 à 40 ans qui sont engagés à créer un impact dans leurs communautés. La JCI rassemble des citoyens actifs de tous les secteurs de la société.

## FISCALITÉ LOCALE : Phase pilote dans le Grand Lomé

Les capacités de mobilisation financière des communes sont limitées. Une situation qui handicape leur développement.

Le District autonome du Grand Lomé (DAGL), qui regroupe 13 municipalités de la capitale, veut tenter d'inverser les choses.

Première priorité, revoir les méthodes de travail des agents de recouvrement chargés de collecter les taxes locales. Les communes vivent grâce à l'aide de l'État et aux ressources fiscales locales.

Le DAGL bénéficie du soutien de l'Agence française de développement (AFD) à travers le projet environnement urbain de Lomé (PEUL).

'Les besoins auxquels font face nos populations sont multiples et croissants. Nous devons les relever en permettant aux communes de disposer des ressources financières nécessaires pour assurer leur moder-

nisation et leur développement', a déclaré Pierre Akoété Adambounou, coordonnateur du PEUL.

La phase pilote mise en oeuvre dans le Grand Lomé pourrait être étendue à d'autres communes.

La décentralisation a permis la création de 117 municipalités.

Améliorer l'écosystème de la finance urbaine en Afrique

Une partie des 117 communes togolaises espère bénéficier d'un appui financier du Fonds d'équipement des Nations Unies (UNCDF).

Il est la principale entité de financement catalytique des Nations Unies pour les 46 pays les moins avancés (PMA) à travers le monde.

Dans le cadre de son mandat unique

en matière de capital et en mettant l'accent sur les PMA, l'UNCDF s'efforce d'investir et de catalyser des capitaux afin d'aider ces pays à atteindre la croissance durable et l'inclusion envisagées par le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action de Doha pour les pays les moins avancés, 2022-2031.

Les dispositifs actuels de financement des infrastructures urbaines sont insuffisants en dépit des aides de l'Etat et de la création de nouvelles taxes locales.

'Améliorer l'écosystème de la finance urbaine en Afrique', un rapport élaboré par l'UNCDF, sera lancé le 12 juin à Lomé. Il devrait permettre de trouver de nouvelles idées pour favoriser le développement local.

**Le Magnan Libéré**

Besoin de visibilité?  
**FAITES-NOUS CONFIANCE!**

# Prends ton 71 et rejoins l'équipe gagnante!

**500F<sub>CFA</sub>**  
**\*2000F | 200Mo**  
 Crédit Appel | Internet  
**20 SMS**  
 offerts

**NOUVEAU**

**71**

**90**

**91**

**70**



**92**

**93**

**\*909\*0#**

\*Le forfait appel est disponible immédiatement après l'activation de la carte SIM en composant le 333 ou en effectuant un achat de crédit ou forfait.

**Avancer. Pour vous. Pour tous.**

togocom.tg   



**Togocom**